ÉDITIONS CLARITAS

2026



LE GUIDE DES ASSEMBLÉES

Comprendre, sécuriser et piloter
les actes des collectivités territoriales

S. DEBBICHE

Dans un contexte où **les exigences de sécurité juridique et de transparence** de l'action publique sont devenues incontournables, il apparaît essentiel de doter les services des assemblées d'outils pratiques et fiables.

Il s'agit d'un outil à vocation pratique, destiné à favoriser la maîtrise du cadre juridique applicable aux actes administratifs pris dans le cadre de la vie institutionnelle des collectivités territoriales. Il vise ainsi à **sécuriser le processus délibératif**, à **garantir la légalité** et **l'opposabilité** des actes adoptés et à **faciliter** leur élaboration au quotidien.

À qui s'adresse ce guide ?

Il s'agit d'un outil qui peut être mis à la disposition **des chefs de service, des agents des services des assemblées et des secrétaires de mairie** afin de permettre une sécurisation juridique du processus délibératif.

Le présent guide a été conçu afin de répondre à cet objectif :

- **accompagner les services des assemblées**, les chefs de service ainsi que l'ensemble des agents concernés dans l'exercice de leurs missions, en leur apportant un **appui méthodologique structuré et opérationnel**.

Présenté sous forme de kit, ce guide rassemble les modèles d'actes administratifs et de gestion les plus fréquemment utilisés, dans une logique d'harmonisation et de simplification des pratiques professionnelles.

Ce guide a pour vocation d'accompagner les services dans la compréhension des enjeux juridiques, pour permettre l'assimilation des règles de droit de manière accessible.

À titre préliminaire, il importe de rappeler que les actes administratifs au sein d'une commune se déclinent principalement en trois catégories :

- les arrêtés,
- les décisions,
- les délibérations du conseil municipal (ou de l'assemblée délibérante).

Ce guide se veut ainsi un support concret au service des agents et des élus, pour une administration locale toujours plus rigoureuse, efficace et transparente.

SOMMAIRE

Note de mise à jour – édition 2026

Préambule

Partie 1
Les arrêtés

- 1.1 Définition, cadre juridique et formalisme
- 1.2 Les conditions de légalité d'un arrêté
- 1.3 Mentions obligatoires et rédaction rigoureuse
- 1.4 Publication, affichage et entrée en vigueur
- 1.5 Jurisprudence et cas pratiques

Partie 2
Les décisions

- 2.1 Définition et cadre juridique
- 2.2 Les conditions
- 2.3 Le formalisme
- 2.4 La publicité des décisions : quelles obligations ?
- 2.5 Jurisprudence et points de vigilance

Partie 3
Le fonctionnement du conseil municipal

- 3.1 Généralités et fonctionnement des commissions
- 3.2 La rédaction d'une délibération
- 3.3 La convocation
- 3.4 Les conflits d'intérêts
- 3.5 Le régime des déports
- 3.6 Les modalités de vote
- 3.7 La préparation de la séance du conseil municipal
- 3.8 La tenue de la séance du conseil municipal
- 3.9 Le suivi post-séance

Partie 4
La tenue des registres

- 4.1 Références et cadre réglementaire
- 4.2 Collectivités concernées
- 4.3 Quels documents doit-on relier ?
- 4.4 Le contenu des registres d'arrêtés
- 4.5 La tenue des registres
- 4.6 Caractéristiques techniques des registres

Fiches pratiques · Index juridique

De nombreuses fiches pratiques complètent cet ouvrage, permettant de retrouver des exemples et d'approfondir certains concepts.

Ouvrage disponible uniquement au format PDF, plus pratique et respectueux de l'environnement.

75 pages pour comprendre et assimiler le fonctionnement du service des assemblées.

+

Un kit de fiches outils et de modèles Word modifiables pour sécuriser les actes administratifs.

Nouveau dans l'édition 2026

- Loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local : conflit d'intérêts, déport, charte de l'élu local
- Loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 : scrutin de liste dans les communes de moins de 1 000 habitants
- Décret n° 2026-117 du 20 février 2026 : faculté de registre unique
- Compte financier unique (CFU) généralisé à compter de l'exercice 2026

TARIF COLLECTIVITÉ

89 € net

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Édition 2026 – à jour au 1er octobre 2026
Livraison par e-mail sous 72 h après réception du bon de commande

EDITIONS CLARITAS
contact@edition-claritas.fr
www.edition-claritas.fr